

VILLE DE GERBEROY
Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal
du 21 janvier 2011

L'an deux mil onze, le vingt et un janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Mademoiselle Yvette Autricque, Maire.

Etaient présents Mlle Yvette Autricque – Mmes Françoise Guineau, Lise-Marie Lassalle, Marie-Catherine Portugal - MM. Pierre Chavonnet, Alain Delafontaine, Christian Pillon, Igor Wilkes.

Représenté M. Bruno Blondel donne pouvoir à Mlle Yvette Autricque.

Absents Mme Cécile Gréboval et M. Hervé Blancard.

Secrétaire de séance Mme Marie-Catherine Portugal.

Assistait également Mme Erika Péroz, secrétaire de mairie.

- **Approbation du procès-verbal de la séance précédente** : Une modification est à apporter dans le point d'ordre du jour « Projet « Ferme Routier » ; poursuite de l'action du CAUE de l'Oise » : Il est à préciser que le CAUE peut élaborer un cahier des charges pour l'étude des travaux à envisager dans la ferme Routier pour un coût de 800 € soit 100 € de cotisation communale et 700 € de cahier des charges. Le procès verbal de la séance du 10 décembre 2010 est adopté à l'unanimité avec cette modification.
- **Situation budgétaire 2010** : Les situations budgétaires de la commune et du CCAS sont toutes deux excédentaires, du fait de la rigueur vis-à-vis des charges et dans l'esprit de la maîtrise des impôts communaux.
- **Demandes de subvention ou d'adhésion 2011** : Le Conseil Municipal accepte de verser les cotisations ou subventions suivantes :
 - CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de l'Oise) : Cotisation de 100 € (Vote à l'unanimité).
 - GEMOB (Groupe d'Etude des Monuments et Œuvres d'Art de l'Oise et du Beauvaisis): Adhésion de 60 € (Vote à l'unanimité).
 - Association des Calvaires du Beauvaisis : Cotisation de 17 € (Vote à l'unanimité).
 - Les Plus Beaux Villages de France : Participation de 350 € (7 pour et 2 abstentions).
 - Union des Maires de l'Oise : Cotisation de 101,22 € (Vote à l'unanimité).
 - Parcs et Jardins : Cotisation simple de 45 € (Vote à l'unanimité).
 - EMION (Ecole de Musique Inter cantonales de l'Oise Normande) à Songeons: Subvention de 15 € (Vote à l'unanimité).
- **Proposition de création d'un poste aidé, pour 6 mois, pour travaux municipaux** : Le Maire explique le dispositif « coup de pouce pour l'emploi » proposé par le Conseil Général de l'Oise. Valable pour les communes de moins de 5 000 habitants, cette offre consiste à recruter une personne en contrat aidé pour une durée de 35 heures hebdomadaires. Les 6 premiers mois de l'embauche, le coût du contrat sera nul par la commune car il sera pris en charge par le Conseil Général. Si la commune proroge de 6 mois, celui-ci financera 75% du coût supporté par la commune. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité à cette proposition et suggère d'établir une liste des tâches en matière d'environnement à effectuer au sein de la commune et d'en discuter avec Monsieur Debure, l'adjoint technique. Le Conseil Municipal autorise le Maire à établir les formalités en vue de ce contrat.
- **Stationnement des touristes et autocars en 2011 (signalétique, arrêté municipal)** : Suite à une rencontre avec Monsieur Ono-dit-Biot et Madame His, le Conseil Municipal décide à l'unanimité qu'en saison estivale, les résidants pourront se garer dans l'allée du jeu de tamis : un numéro sera attribué à chaque gerboréen.
Les places de stationnement dans le boulevard Guillaume le Conquérant seront réservées à la clientèle des restaurants. L'arrêté municipal relatif au stationnement du 1^{er} mars au 30 septembre sera le même qu'en 2010. L'UTD sera prochainement sollicitée pour la mise en place de panneaux de signalisation.

- **Promenade des Remparts : proposition de plantations**: 5 arbres dangereux ont été abattus en 2010 ; 3 sont à prévoir en 2011. Le Maire propose que soit mis en œuvre un plan d'abattage et de replantation des mêmes essences sur la promenade des remparts, entre la Maison du Guet et le banc exposition ouest. Le Conseil Municipal souhaite revoir cette proposition ultérieurement.
- **Éléments du Patrimoine de Gerberoy et situation sanitaire** : La situation de fragilité de la tour des Jardins Le Sidaner située dans le boulevard inquiète le Conseil Municipal, une rencontre sera prévue prochainement avec le propriétaire concerné pour effectuer une constatation sur site et voir les travaux que celui-ci peut envisager pour protéger cet édifice de l'effondrement qui menace en cas de succession de périodes de gel et de pluies (infiltration d'eau probable). La toiture de la Maison du Guet présente également beaucoup de mousse, ces travaux de nettoyage seront à envisager en 2011. Les gouttières de la Maison Robine et de l'Ancienne Ecole seront également réparées ou changées au cours de cette année. Concernant la Tour Porte, un expert de l'assurance de l'Entreprise DENIS est venu constater sur site les défauts de rénovation. Le Conseil Municipal propose de solliciter une autre entreprise pour obtenir un devis et de se mettre en rapport avec un autre expert afin d'avoir un second avis. Le Maire constate que la toiture de la Maison Robine ayant été refaite en 2010 du côté jardin, aucun dégât n'a été constaté malgré la neige abondante.
- **Questions diverses** :
 - Déneigement : Le Conseil Municipal félicite Messieurs Delafontaine et Debure pour leur travail de déneigement courant décembre ainsi que l'UTD et tous les bénévoles communaux.
 - Société des Amis de Gerberoy : L'Association travaille actuellement sur le nuancier en relation avec le CAUE de l'Oise.
 - Fête de « 1435 » : Le Conseil Municipal propose de rédiger et de signer une convention avec le Président de l'Association pour l'organisation de la fête de « 1435 » afin de formaliser le soutien de la commune.
 - Troupe de « saltimbanques » : La Compagnie de Cancy sollicite la municipalité pour obtenir un espace public sur lequel elle pourrait produire un spectacle en avril. Le Conseil Municipal donne son accord pour un espace sur le jeu de Tamis pour l'implantation du chapiteau.
 - Office de Tourisme de la Picardie Verte et de ses vallées : Monsieur Robert Porquier a été élu Président de l'Office de tourisme. Madame Guineau et le Maire rendent hommage à Monsieur Bourgeois, ancien Président, qui a beaucoup œuvré pour le respect des attentes des gerboréens en matière de tourisme.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 0h00.